

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NFT CORPORATION »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot
5582, Ilot 492

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NFT CORPORATION »

Objet : La Société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et dans tous les pays d'Afrique :

la gestion immobilière ;
la réhabilitation de biens immobiliers ;
la construction de biens immobiliers ;
la promotion immobilière ;
l'achat, la vente et la location de biens immobiliers ;
le lotissements de terrains nus ;
l'achat et la vente de terrains nus ;
le suivi des procédures d'obtention de titres de propriétés ;
la réalisation de projets d'investissement locatif clé en main ; et
Et plus généralement toutes les opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet ou tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot 5582, Ilot 492

Dirigeant(s) Mme TEZAI NANSSI FELICITE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03572 du 29/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25224/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

